

## Plan d'action de la Zone des bassins orphelins du sud du lac Saint-Pierre



Manon Couture

Organisme de concertation pour l'eau des  
bassins versants de la rivière Nicolet  
16/10/2013

## Contexte

---

La Table de concertation a vu le jour en 2010 en réponse à l'annexion du territoire orphelin dit de Baie-du-Febvre au bassin versant de la rivière Nicolet en 2009. Cette démarche se veut un processus continu dans laquelle les acteurs de l'eau réalisent des actions ciblées afin d'améliorer les problématiques du territoire. Les rencontres qui ont mené à ce plan d'action ont révélé le manque de communication entre les acteurs de l'eau du territoire. Le but ultime de cette table est donc de rectifier la communication et la concertation afin de créer une synergie entre les différents acteurs de l'eau dans le but de protéger les milieux aquatiques.

Bien que COPERNIC soit l'instigateur de la démarche, son rôle est d'assurer une certaine coordination entre les acteurs de l'eau et le suivi du plan d'action des bassins versants. Le rôle des partenaires du plan d'action est d'assurer la prise en charge des actions dans leur domaine respectif.

Les participants à l'élaboration de ce plan d'action ont établi d'un commun accord que la réalisation du plan d'action sera évaluée au cours des cinq prochaines années et que la démarche, de la table de concertation, sera au terme de ces cinq années.

### **Les organismes participants sont :**

AFBF - Agence forestière des Bois-Francs

Association des pêcheurs commerciaux du Lac Saint-Pierre

Canards Illimités Canada

Centre d'interprétation de Baie- du-Febvre

MAMROT – ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

MAPAQ- ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Pêcheries

MDDEFP- ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs

MRC Nicolet-Yamaska

MRN- ministère des Ressources naturelles

MTQ- ministère des Transports

Municipalité de Baie-du-Febvre

Nature Québec

Odanak

Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre

SARCEL - Société d'Aménagement Récréatif pour la Conservation de l'Environnement du Lac Saint-Pierre

UPA –Union des producteurs agricoles, Syndicat de secteur de Nicolet

Ville de Nicolet

ZIP du Lac Saint-Pierre

### **Autres organismes pouvant contribuer aux actions :**

CRECQ- Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec

Municipalités de Saint-Elphège, La-Visitation-de-Yamaska, Nicolet, Saint-Zéphirin-de-Courval, Pierreville.

Yamasol- Club conseil en agroenvironnement

## PLAN D'ACTION

Enjeux	Objectifs	Actions
1- Diminution de l'érosion et de la sédimentation	1.1-Poursuivre le reboisement du territoire, des bandes riveraines et des coulées	1.1.1- Rassembler les données forestières géoréférencées afin de déterminer l'état d'avancement du reboisement, des bandes riveraines et des coulées 1.1.2- Déterminer les secteurs nécessitant les efforts de reboisement 1.1.3- Élaborer une campagne de reboisement massive des coulées et des bandes riveraines
	1.2-Moduler les pratiques culturelles selon les secteurs	1.2.1- Assurer la prise des références géographiques des aménagements hydroagricoles récents 1.2.2- Instaurer de bonnes pratiques culturelles qui visent la diminution de l'érosion des sols 1.2.3- Déterminer les secteurs à prioriser en fonction des données d'acquisition de connaissance récentes (Qualité de l'eau) 1.2.4- Rectifier la gestion des fumiers et du stockage
	1.3-Atténuer les impacts de l'occupation du territoire	1.3.1- Revoir les aménagements fauniques afin de limiter les apports en sédiments et en nutriments
2- Consolidation des activités de sensibilisation et de formation	2.1- Élaborer une campagne de sensibilisation et de formation concertée	2.1.1- Faire un bilan des outils de sensibilisation disponibles 2.1.2- Élaborer des campagnes de sensibilisation ciblées selon les groupes d'intervenants et selon le milieu 2.1.3- Élaborer des activités éducatives selon les problématiques 2.1.4- Établir des partenariats pour former les intervenants 2.1.5- Créer des outils propres au secteur de Baie-du-Febvre
3- Amélioration des connaissances sur les cours d'eau	3.1- Établir des campagnes d'échantillonnages et de caractérisation des cours d'eau du bassin versant de Baie-du-Febvre	3.1.1- Assurer un échantillonnage continu des cours d'eau de Baie-du-Febvre 3.1.2- Assurer des échantillonnages ponctuels pour déterminer la qualité des cours d'eau (IDEC, IBGN) 3.1.3- Caractérisation de l'habitat du poisson dans les cours d'eau
	3.2- Élaborer des inventaires et des études sur le territoire du bassin versant	3.2.1- Établir un inventaire des fosses septiques du territoire
4- Restauration des fonctions écosystémiques des cours d'eau	4.1- Réaliser des partenariats pour l'aménagement des cours d'eau	4.1.1- Restauration de l'habitat du poisson dans la zone inondable du Lac St-Pierre 4.1.2- Création de bassins de rétention et de milieux humides en amont afin d'assurer la rétention d'eau 4.1.3- Conservation des milieux humides

## Enjeu 2 – Consolidation des activités de sensibilisation et de formation

### Enjeu 1 – Diminution de l'érosion et de la sédimentation

Cet enjeu vise la diminution des problématiques les plus visibles sur le territoire des bassins orphelins du sud du lac Saint-Pierre. Par sa résolution, il permettra la réduction des sources de pollution diffuse telles que le phosphore.

#### *Objectifs 1.1 - Poursuivre le reboisement du territoire, des bandes riveraines et des coulées*

<b>Actions 1.1.1- 1.1.2- 1.1.3</b>	
1.	Rassembler les données forestières géoréférencées afin de déterminer l'état d'avancement du reboisement, des bandes riveraines et des coulées
2.	Déterminer les secteurs nécessitant les efforts de reboisement
3.	Élaborer une campagne de reboisement massive des coulées et des bandes riveraines
<i>Pour assurer un maximum d'efficacité, ces actions sont établies en ordre logique de réalisation dans le plan d'action.</i>	
<b>Moyens potentiels de réalisation</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Caractérisation des bandes riveraines du territoire</li><li>• Mise en commun des données sur le reboisement entre les acteurs</li><li>• Projet de pépinière d'arbustes</li><li>• Plantation avec les écoles (PAJE)</li></ul>	
<b>Organismes en charge ou partenaires</b>	
Agence forestière des Bois-Francs, Syndicats, Groupements forestiers, COPERNIC, MRC Nicolet-Yamaska, MAPAQ, CRÉCQ, MRN, École d'agriculture de Nicolet, Commission scolaire La Riveraine, ZIP Lac Saint-Pierre	

#### *Objectifs 1.2 - Moduler les pratiques culturales selon les secteurs*

<b>Action 1.2.1</b>	
Assurer la prise des références géographiques des aménagements hydroagricoles récents et des meilleures pratiques culturales	
<i>Les références géographiques permettront de comprendre la dynamique hydrique dans les bassins versants qui drainent la région et les impacts des aménagements sur les débits et la qualité de l'eau. Les références permettront d'identifier les producteurs agricoles utilisant les meilleures pratiques culturales, des producteurs intéressants pour valoriser ces techniques auprès d'autres producteurs de la région.</i>	
<b>Moyens potentiels de réalisation</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Inventaire des producteurs agricoles utilisant les meilleures pratiques culturales</li></ul>	
<b>Organismes en charge ou partenaires</b>	
MAPAQ, MRC, Clubs agroenvironnementaux.	

## Enjeu 1- Diminution de l'érosion et de la sédimentation

Action 1.2.2
Instaurer de bonnes pratiques culturales qui visent la diminution de l'érosion des sols
<i>Les bonnes pratiques culturales qui permettent de réduire l'érosion des sols et qui assurent une meilleure qualité des sols sont des techniques prouvées pour l'amélioration de la qualité des cours d'eau. Toutefois, ces pratiques ne sont pas instaurées dans toutes les exploitations et nécessitent un suivi d'un professionnel.</i>
<b>Moyens potentiels de réalisation</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Diffusion et mise en place des meilleures pratiques culturales</li><li>• Organisation de journées au champ et de formations</li></ul>
<b>Organismes en charge ou partenaires</b>
MAPAQ, MRC, Clubs agroenvironnementaux, COPERNIC

Action 1.2.3
Déterminer les secteurs à prioriser en fonction des données d'acquisition de connaissance récentes
<i>Le territoire étant relativement grand, il conviendrait d'identifier les zones les plus dégradées des moins affectées afin d'orienter les efforts de tous les participants vers les mêmes secteurs.</i>
<b>Moyens potentiels de réalisation</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Établir une base de données et une analyse fine du territoire</li></ul>
<b>Organismes en charge ou partenaires</b>
MAPAQ, MRC, Clubs agroenvironnementaux, COPERNIC

Action 1.2.4
Rectifier la gestion des fumiers et du stockage
<i>Les données de qualité d'eau des eaux de surface démontrent une surfertilisation des terres de la région. Il est nécessaire de réduire à la source les sources de coliformes fécaux, de nitrate et de phosphore.</i>
<b>Moyens potentiels de réalisation</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Connaître les types de stockage utilisés sur le territoire</li><li>• Déterminer les conséquences réelles des épandages en amont et en aval de la route 132</li></ul>
<b>Organismes en charge ou partenaires</b>
MAPAQ, Clubs agroenvironnementaux.

### Objectifs 1.3 - Atténuer les impacts de l'occupation du territoire

Action 1.3.1
Revoir les aménagements fauniques afin de limiter les apports en sédiments et en nutriments
<i>Les aménagements fauniques maintenus par des digues en périphérie du lac Saint-Pierre sont reconnus pour retenir les nutriments d'origine agricoles et fauniques ainsi que les sédiments. En raison d'accords gouvernementaux, ces aménagements relâchent tous à la même date les eaux de ces retenues contribuant ainsi à la sédimentation du lac Saint-Pierre.</i>
<b>Moyens potentiels de réalisation</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Réviser la gestion des ouvrages de contrôle de l'eau actuelle au sud du lac Saint-Pierre</li></ul>
<b>Organismes en charge ou partenaires</b>
MRN, MDDEFP, Fondation de la faune, Canards illimités, SARCEL.

## Enjeu 2 – Consolidation des activités de sensibilisation et de formation

### Enjeu 2 – Consolidation des activités de formation et de sensibilisation

Afin d'initier des actions de citoyens et de producteurs agricoles, la sensibilisation a été identifiée comme outil principal pour l'amélioration à long terme des pratiques.

#### *Objectifs 2.1 - Élaborer une campagne de sensibilisation et de formation concertée*

Action 2.1.1
Faire un bilan des outils de sensibilisation disponibles
<i>La région bénéficie de nombreuses ressources de sensibilisation. De nombreux organismes de sensibilisation et de nombreuses brochures répertorient les ressources de la région.</i>
Moyens potentiels de réalisation
<ul style="list-style-type: none"><li>• Inventaire des outils de sensibilisation</li><li>• Mettre en place un partage d'outils afin de maximiser la sensibilisation</li></ul>
Organismes en charge ou partenaires
COPERNIC, Nature Québec, ZIP Lac St-Pierre, Centre d'interprétation de Baie-du-Febvre.

Action 2.1.2
Élaborer des campagnes de sensibilisation ciblées selon les groupes d'intervenants et selon le milieu
Moyens potentiels de réalisation
<ul style="list-style-type: none"><li>• Projet de sensibilisation des agriculteurs aux meilleures pratiques</li><li>• Distribution de brochures sur les meilleures pratiques riveraines</li><li>• Sensibilisation sur les fosses septiques</li></ul>
Organismes en charge ou partenaires
ZIP Lac St-Pierre, UPA, ROBVQ (Dépliant), Municipalités.

Action 2.1.3
Élaborer des activités éducatives selon les problématiques
<i>Afin d'assurer un lien plus étroit entre la population et son environnement, il est nécessaire de sensibiliser les jeunes aux problématiques rencontrées et aux cours d'eau de la région.</i>
Moyens potentiels de réalisation
<ul style="list-style-type: none"><li>• Activité Pêche en herbe (hiver et été)</li><li>• Conférences sur les cours d'eau ou les problématiques de la région</li></ul>
Organismes en charge ou partenaires
Centre d'interprétation de Baie-du-Febvre, COPERNIC, ZIP Lac Saint-Pierre.

## Enjeu 2 – Consolidation des activités de sensibilisation et de formation

Action 2.1.4
Établir des partenariats pour former les intervenants
<i>Afin d'assurer la circulation de l'information entre les nombreux intervenants sur le territoire, des formations sont nécessaires.</i>
Moyens potentiels de réalisation
<ul style="list-style-type: none"><li>• Formation sur les espèces envahissantes</li><li>• Formation sur la gestion et la nature des cours d'eau</li></ul>
Organismes en charge ou partenaires
Centre d'interprétation de Baie-du-Febvre, COPERNIC, ZIP Lac Saint-Pierre, MRC Nicolet-Yamaska.

Action 2.1.5
Créer des outils propres au secteur de Baie-du-Febvre
<i>Le processus de concertation doit être connu de tous, ainsi de ce qui fait la particularité du territoire et des cours d'eau qui drainent la zone au sud du lac Saint-Pierre.</i>
Moyens potentiels de réalisation
<ul style="list-style-type: none"><li>• Création de brochures du projet de concertation</li><li>• Création d'une brochure sur la région</li></ul>
Organismes en charge ou partenaires
Centre d'interprétation de Baie-du-Febvre, COPERNIC, ZIP Lac Saint-Pierre.

### Enjeu 3 – Amélioration des connaissances sur les cours d’eau

#### Enjeu 3 – Amélioration des connaissances sur les cours d’eau

L’absence de connaissances sur les cours d’eau de cette zone a amené un faible souci de l’environnement de ces cours d’eau. Une démarche d’acquisition de connaissances est importante afin de permettre de bien adapter les solutions futures à mettre en place.

#### *Objectifs 3.1 - Établir des campagnes d’échantillonnages et de caractérisation des cours d’eau du bassin versant de Baie-du-Febvre*

Actions 3.1.1 et 3.1.2
<ol style="list-style-type: none"><li>1. Assurer un échantillonnage continu des cours d’eau de Baie-du-Febvre</li><li>2. Assurer des échantillonnages ponctuels pour déterminer la qualité des cours d’eau (IDEC, IBGN)</li></ol>
<i>On soupçonne que la qualité des eaux des cours d’eau qui alimentent la zone sud du lac Saint-Pierre est très mauvaise pour tous les cours d’eau. Toutefois, il n’existe pas de campagne d’échantillonnage globale pour déterminer la qualité de l’eau. Ces échantillonnages sont les indicateurs de base d’un suivi des actions afin de connaître l’amélioration de la qualité et les impacts des diverses actions entreprises suite à ce plan d’action.</i>
Moyens potentiels de réalisation
<ul style="list-style-type: none"><li>• Projet PAGE</li><li>• Réseau-Rivières</li></ul>
Organismes en charge ou partenaires
MRC Nicolet-Yamaska, UQTR, Projet PAJE, G3E, MDDEFP.

Action 3.1.3
Caractérisation de l’habitat du poisson dans les cours d’eau
<i>De nombreuses données existent sur la zone inondable du lac Saint-Pierre. Par contre, aucune donnée piscicole ne répertorie les poissons ou leur habitat au sud de cette zone soit les bassins versants des cours d’eau qui alimentent la zone sud du lac Saint-Pierre. Les poissons sont les indicateurs ultimes permettant de vérifier le retour des conditions écosystémiques favorables des cours d’eau.</i>
Moyens potentiels de réalisation
<ul style="list-style-type: none"><li>• Inventaire du potentiel d’habitat piscicole des cours d’eau</li><li>• Inventaires piscicoles en amont des cours d’eau</li></ul>
Organismes en charge ou partenaires
MDDEFP, ZIP Lac Saint-Pierre, COPERNIC.



*Objectifs 3.2 - Élaborer des inventaires et des études sur l'occupation du territoire des bassins versants*

---

<b>Action 3.2.1</b>
Établir un inventaire des fosses septiques du territoire
<i>Aucune municipalité n'a entrepris d'inventaires des installations septiques, et ce malgré l'obligation municipale contenue dans l'ancien règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées et dans la nouvelle version.</i>
<b>Moyens potentiels de réalisation</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Inventaire des installations septiques conformes et non conformes</li></ul>
<b>Organismes en charge ou partenaires</b>
MRC Nicolet-Yamaska, Municipalités : Baie-du-Febvre, Pierreville, Nicolet, Saint-Elphège, La-Visitation-de-Yamaska, Saint-Zéphirin-de-Courval.

## Enjeu 4 – Restauration des fonctions écosystémiques des cours d'eau

### Enjeu 4 – Restauration des fonctions écosystémiques des cours d'eau

De nombreux aménagements ont été réalisés en 2009 et 2013 dans le littoral du lac Saint-Pierre afin d'améliorer l'habitat de la perchaude. Il est nécessaire d'assurer une qualité des cours d'eau en amont pour maximiser les travaux faits en aval pour la perchaude.

#### *Objectifs 4.1 - Réaliser des partenariats pour l'aménagement des cours d'eau*

Action 4.1.1
Restauration de l'habitat du poisson dans la zone inondable du Lac Saint-Pierre
<i>La perchaude et d'autres espèces piscicoles utilisent la zone inondable sud du lac Saint-Pierre pour la fraie et la ponte de leurs œufs. Les conditions actuelles limitent le succès de la reproduction des perchaudes.</i>
Moyens potentiels de réalisation
<ul style="list-style-type: none"><li>• Amélioration de l'habitat de la perchaude</li><li>• Assurer la diminution des apports en matière en suspension et en contaminants de l'amont</li></ul>
Organismes en charge ou partenaires
MAPAQ, YAMASOL, MRN, SARCEL, ZIP du lac Saint-Pierre, MRC de Nicolet Yamaska, Producteurs agricoles, Environnement Canada, Agriculture et agroforesterie Canada, COPERNIC.

Action 4.1.2
Création de bassins de rétention et de milieux humides en amont afin d'assurer la rétention d'eau
<i>Les cours d'eau de cette zone subissent des dommages dus à la force des débits aux printemps et lors de fortes pluies, tandis que le débit est inexistant durant l'étiage. Des bassins, voire même de nouveaux milieux humides, permettraient d'alimenter les cours d'eau en temps sec et de réduire le stress hydrique sur la faune des cours d'eau.</i>
Moyens potentiels de réalisation
<ul style="list-style-type: none"><li>• Création de bassins de sédimentation en milieu agricole</li><li>• Utilisation des fossés en tête de bassin pour maximiser la rétention</li><li>• Création de milieux humides</li></ul>
Organismes en charge ou partenaires
MAPAQ, producteurs agricoles, Canards illimités.

Action 4.1.3
Conservation des milieux humides
<i>Le portrait estime que les milieux humides subsistent en très faible superficie en amont des cours d'eau. La cartographie rapporte trois marécages de plus de 1ha seulement.</i>
Moyens potentiels de réalisation
<ul style="list-style-type: none"><li>• Protection des milieux humides par les plans de zonage des municipalités</li><li>• Sensibilisation des propriétaires</li></ul>
Organismes en charge ou partenaires
Municipalités, MRC de Nicolet-Yamaska, CRECQ, COPERNIC, Canards illimités.

